

# RÉSISTANCE SOCIALE

## La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



### SOMMAIRE

**p.1 : L'édito p.2 : International : Syrie, Chypre-du-Nord, Equateur, Argentine / Les bras m'en tombent : Mortalité infantile en France p.3 à 6 : Place au débat : Travail, salaires, cotisations sociales, sécurité sociale p. 6 : Avez-vous remarqué ? p. 7 : Brèves sociales p. 8 : Coup de gueule : Comment détruire la sécu.**

### EDITO

Il y a un peu plus d'un an, juste après les élections européennes, Emmanuel Macron décidait de prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale. Un an après, malgré la déculottée subie par le parti macroniste (quoiqu'à moitié cachée par l'alliance de second tour sous forme de pacte « républicain » avec la gauche), le Président estime toujours avoir pris la bonne décision. Quitte à recommencer dans quelques mois ? L'avenir le dira.

Il est cependant vraisemblable qu'une nouvelle dissolution serait pain béni pour le Rassemblement national même si Marine Le Pen ne pouvait pas se présenter. Pas sûr en effet que nos compatriotes seraient prêts à reconduire un front « républicain » qui a débouché sur la reconduction au pouvoir des macronistes alliés à la droite avec une politique pour les plus riches.

Force est de constater que l'Assemblée nationale issue de la dissolution continue plus ou moins la même politique qu'avant.

Au gré de majorités différentes les textes de lois s'enchaînent allant de la réintroduction de pesticides interdits depuis plusieurs années jusqu'à une résolution présentée par le Parti Communiste appelant à l'abrogation de la réforme des retraites de 2023. Difficile à ce stade de dire si un budget pourra être voté à l'automne ou s'il sera retoqué, provoquant la chute du gouvernement comme celui de Barnier. En attendant les ministres s'en donnent à cœur joie en suggérant toujours plus d'attaques contre les Français. TVA sociale, « année blanche » sans revalorisation du SMIC,

des minima sociaux, du barème de l'impôt, des salaires des fonctionnaires, suppression de l'abattement de 10% sur les retraités, suppression de postes dans la fonction publique..., les mesures proposées s'enchaînent mais vont toujours dans le même sens : pas touche aux impôts des entreprises et des plus riches sinon de manière marginale. Le conseil d'orientation des retraites qui prône un nouvel allongement de l'âge de départ ou la Cour des comptes vont dans le même sens. Pourtant, il est possible d'améliorer la vie de nos concitoyens sans nouvelle cure d'austérité. Plutôt que de réduire drastiquement les dépenses sociales, on peut augmenter les recettes en réduisant les cadeaux fiscaux aux entreprises sans pour autant nuire à leur compétitivité puisque ces cadeaux ne servent que marginalement à faire baisser les prix mais permettent surtout d'engraisser les actionnaires qui n'ont jamais été aussi riches.

En 2017 comme en 2022 Macron prétendait faire barrage au Rassemblement national. Force est de constater que, comme dans d'autres pays où la même politique économique est suivie, l'attrait pour ce parti nationaliste, xénophobe -et libéral !- est toujours important. Ce n'est pas un hasard même si les dernières élections partielles lui ont été défavorables. Seule une réponse claire centrée sur une politique économique en faveur du plus grand nombre est susceptible de faire reculer ce monstre hideux qu'est l'extrême-droite.

*Pierre KERDRAON*

## INTERNATIONAL

**SYRIE** : Dans la province de Homs, en Syrie, les exactions contre la minorité alaouite se multiplient. Malgré le déni des autorités de transition, plusieurs éléments attestent d'une implication directe de segments de l'appareil sécuritaire de la province contre cette communauté. Dans la banlieue de Homs, vision macabre, des corps sans vie, ensanglantés, se succèdent. Des hommes, les visages tuméfiés, les yeux et la bouche encore entrouverts, sont couchés dans des sacs mortuaires. Le Centre national de documentation des violations en Syrie répertorie autant que possible les meurtres et autres exactions commis contre la communauté alaouite. Chaque jour apporte son lot d'horreurs et d'angoisse pour cette communauté sur laquelle pèse un double anathème : avoir été celle dont était issue la dictature du clan al-Assad et être considérée comme apostate par les plus fondamentalistes des combattants Syriens. Et l'occident fait semblant de croire que ces fondamentalistes-là sont fréquentables...

**RÉPUBLIQUE TURQUE DE CHYPRE DU NORD** : Plusieurs milliers de personnes ont défilé, ce vendredi 2 mai, en République turque de Chypre du Nord. Ils s'opposent à une réforme du code de discipline scolaire visant à autoriser le port du voile dans les lycées publics. Inadmissible, pour une partie des Chypriotes turcs, pour beaucoup restés à l'heure du laïc Mustafa Kemal, dit Atatürk. Les Chypriotes turcophones sont dans la rue. Depuis plusieurs semaines, ils scandent « *Chypre est laïque* ». Ils s'opposent à la récente autorisation du port du voile dans les lycées publics. Une réforme du code de discipline scolaire décidée en mars dernier par le conseil des ministres de la RTCN, une entité politique reconnue uniquement par la Turquie, autoproclamée État indépendant en 1983, et toujours sous influence d'Ankara.

**ÉQUATEUR** (extrait de Respublica) : Au mois d'avril dernier, c'est dans un pays en état d'exception que les 13,7 millions d'Équatoriens se sont rendus aux urnes. Cet état d'exception a été prononcé par le président sortant, Daniel Noboa, qui, depuis des mois, au prétexte de combattre le narcotrafic, faisait appliquer « ses » lois et « ses » règlements. Pour cela, il s'appuyait sur l'armée et la police, et finit vainqueur de cette élection pourtant contestée. Le Président français s'est précipité une nouvelle fois pour féliciter avec chaleur Noboa, sans même évoquer les méthodes employées. Plus largement, cette élection pose le problème des « hors la loi qui font la loi », en Équateur ou ailleurs dans la région, sous l'influence néfaste de leur gourou Trump.

**ARGENTINE** : Le président argentin Javier Milei a décidé par décret de restreindre fortement le droit de grève bien que celui-ci soit protégé par la constitution. De nombreux secteurs sont touchés par l'obligation de présence des salariés à 75 % de l'effectif sous prétexte qu'il s'agirait de secteurs qualifiés d'essentiel (transports, éducation, santé, carburants, garde d'enfants ...).

Par ailleurs, les manifestations hebdomadaires des retraités pour défendre leurs retraites sont brutalement réprimées.

## LES BRAS M'EN TOMBENT

**La France classée entre la Pologne et la Bulgarie pour la mortalité infantile !**

*Par Marinette BACHE*

Plus de 4 décès pour 1000 naissances, classée 23<sup>ème</sup> sur 27 en Europe, c'est le « score » catastrophique obtenue par notre pays en 2024. C'est ce qu'est devenue la France de Macron, elle qui était montrée en exemple il y a 20 ans.

Est-ce que cela aurait un rapport avec la fermeture de 75% de nos maternités depuis les années 1970 ? Mouvement commencé petitement mais qui s'est accéléré de manière folle ces dernières années malgré les formidables mobilisations des personnels et de la population.

L'Assemblée nationale a voté en mai dernier -à l'unanimité- une proposition de loi du groupe Liot décrétant un moratoire sur les fermetures de maternité. Il était bien temps. Honte à tous ceux qui ont permis les fermetures de ces dernières années et ont contraint combien de femmes à accoucher sur la route menant à l'hôpital ou dans l'ambulance des pompiers. Le risque de décès néonatal est multiplié par 2 lorsque la maternité est à plus de 45mn de trajet...

# PLACE AU DÉBAT

## TRAVAIL, SALAIRE, COTISATION SOCIALE, SECURITE SOCIALE

Par Jean-Claude CHAILLEY

### LE TRAVAIL

- **Chaque année des « richesses » (1) nouvelles sont créées : produits, services... La notion fondamentale, occultée par les dirigeants patronaux, les médias...c'est que c'est uniquement le TRAVAIL qui crée les richesses.** Pour preuve lorsqu'une usine est en grève aucun produit n'est fabriqué ni n'en sort, et ce quel que soit le montant du capital des actionnaires.
- C'est une notion qu'on veut nous faire oublier lorsqu'on parle par exemple retraites : ce sont uniquement les actifs qui fournissent les biens de consommation des inactifs, enfants, malades, retraités, ...Les spéculateurs ne produisent aucun produit ou service. Ils peuvent juste modifier la répartition entre ceux qui peuvent les acheter et ceux qui doivent s'en passer. Au contraire ils freinent la production.
- Les phénomènes monétaires sont également effacés. Par exemple lorsqu'en 1971 Nixon a mis fin à la convertibilité du dollar en or, l'once d'or s'échangeait contre 35 \$. Actuellement on est vers 3300 \$ l'once. Une dévaluation de près de 99 %. Alors lorsqu'on parle de faire capitaliser les enfants pour leur retraite dans 50 ou 60 ans...
- Le travail produit plus ou moins de richesses selon sa productivité. Or celle-ci a considérablement augmenté dans les dernières décennies. Elle a doublé entre 1970 et 2018. Chaque salarié.e produit le double, et encore bien plus par rapport aux années 50.
- Il y a plus de 6 millions d'inscrits à France travail, plus des RSA,...

### LA VALEUR AJOUTÉE

**Dans une année le cumul des nouvelles richesses créées par le travail (2) sont appelées VALEUR AJOUTÉE (VA).**

**(Le PIB est la somme des VALEURS AJOUTÉES + impôts sur les produits – subventions sur les produits. Il est de l'ordre de 3000 milliards par an).**

**Nous sommes en économie capitaliste.** Les bâtiments, les machines, les matières premières utilisées...- produits du travail également - appartiennent à leurs possesseurs. Les propriétaires demandent une part des richesses créées, la plus grande possible.

#### **1 Le partage dit primaire de la valeur ajoutée se fait donc entre possesseurs du capital et salarié.es, entre profit et salaire (VOIR CI-DESSOUS LE SCHÉMA DU PROCESSUS)**

Les possesseurs du capital veulent une rémunération maximale de leur capital. Les salarié.es veulent un salaire qui corresponde à minima à leur qualification, qui leur permette de vivre correctement. D'où conflit permanent, ce qu'on appelle la lutte de classes.

#### **2 Le salaire lui-même se divise entre salaire net et cotisation sociale.**

**La cotisation sociale, qui est une partie du salaire, alimente la Sécurité sociale.** Les cotisations sont immédiatement réparties en prestations maladie, autonomie, famille, retraites, accidents du travail et maladies professionnelles. La Sécu répartit 660 milliards en 2025. (A l'inverse la capitalisation nourrit les marchés financiers).

**3 Puis la cotisation sociale se divise artificiellement entre cotisation salariale – ce qu'elle est- et cotisation « patronale », ce qu'elle n'est pas. Les 2 parties sont sur la feuille de paie. L'INSEE confirme : « toutes les cotisations versées aux régimes d'assurance sociale sont considérées comme l'étant par les ménages » (et non « les entreprises »).**

La distinction a une utilité majeure pour le MEDEF : elle lui permet de parler de « charges » indues, à éliminer, et il y parvient. Actuellement les fédérations patronales se déchaînent pour en obtenir encore davantage (100 milliards d'exonérations de plus).

#### 4 L'exonération de cotisations sociales.

- **Les cotisations étant une partie du salaire, une exonération est un moyen de baisser les salaires.** C'est même le moyen qui suscite le moins de mobilisation, car l'effet sur le pouvoir d'achat ne se voit pas immédiatement contrairement à une baisse du salaire. Le résultat est pourtant le même.

- **Lorsqu'on réduit les cotisations dites « patronales, ça augmente d'autant les profits :** si on diminue de 50 les cotisations « patronales », les profits augmentent immédiatement de 50. On comprend la motivation des patrons petits et grands.

- **Il y a aussi des moyens plus pervers : les exemptions de cotisations sociales :** intéressement, participation, prime Macron, ...ont été exonérées à leur création, donc non compensées. Elles contribuent au « trou » de la Sécurité sociale, à sa dette.

#### 5 Conséquences :

- **Pour la Sécurité sociale et la population : il manque à la Sécurité sociale le montant des exonérations et exemptions. Il faut donc le compenser totalement (ou non)**

- **Les salarié.es et retraité.es pour l'essentiel vont compenser par la CSG (2<sup>ème</sup> impôt sur le revenu, plus important que le 1<sup>er</sup>), la TVA, les taxes diverses. Résultat une perte de pouvoir d'achat.**

- **Conséquence sur les services publics :** la CSG, TVA...qui compensent les exonérations manquent pour financer les services publics, **d'où les déserts de services publics partout.**

#### Pourquoi le MEDEF demande toujours plus d'exonérations de cotisations sociales ?

C'est dans la nature de l'entreprise privée : réduire les coûts, dont les salaires, pour augmenter les profits, être plus compétitif (mais les concurrents font pareil : lorsqu'on baisse les salaires dans un pays, il devient le modèle à battre pour les autres)

#### Pourquoi à gauche certains sont pour remplacer des cotisations « patronales » par la fiscalité ?

Il faudrait qu'ils l'expliquent qu'on puisse échanger sereinement. Si la gauche revient au pouvoir, il faut savoir ce qu'elle fera.

#### Evolution du financement du régime général de la Sécurité sociale (salarié.es) entre 1980 et 2021.

Financement du régime général et du FSV (Fonds de Soliarité Vieillesse)	1980 %	2021 %
<b>Cotisations employeurs</b>	<b>72</b>	<b>36,5</b>
Cotisations salariés	23,9	8,9
Autres cotisations et PEC Etat		4,5
CSG	0	25,6
TVA	0,2	9,7
Taxes tabac et boissons		3,7
Autres impôts et taxes		8,2
Transferts nets		0,9
Autres produits nets	3,9	2
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Recettes RG + FSV 2021 : 425 Md

La part employeurs est divisée par 2. Le salaire, le « cout du travail », ont baissé. Ont-ils empêché la désindustrialisation, les délocalisations, pour l'essentiel dans l'Union européenne ? Même si leurs cotisations salariales ont baissé, Les salarié.es versent la quasi-totalité de ce que les entreprises ne versent pas sous forme d'impôts et taxes : CSG (90 % salariés et retraités),

TVA, taxes diverses. Et aussi tout ce qui manque : retraites qui ne suivent même pas l'inflation, déserts médicaux, restes à charge...

Le financement accru par la fiscalité s'appelle l'étatisation de la Sécurité sociale. Il est contradictoire à la conception de la Sécurité sociale instaurée par A Croizat.

**Actuellement les exonérations et exemptions sont de l'ordre de 90 – 100 milliards par an, pas toutes compensées à la Sécurité sociale. Il y a des besoins. Au lieu de vouloir faire des exonérations supplémentaires il faut au contraire augmenter les cotisations sociales !**

**Variante :**

**Les 50 d'exonérations peuvent n'être que partiellement compensés par la CSG (4) - la TVA,...par exemple 40. Dans ce cas il manque 10 à la Sécurité sociale. Conséquences :**

- Si la Sécurité sociale maintient les prestations, elle aura un déficit de 10. On aura créé « le trou » de la Sécu qu'on nous demandera ensuite de boucher.
- Ou la Sécu remboursera moins les prestations maladie. Les complémentaires prendront en charge en augmentant leurs tarifs (pour ceux qui pourront les payer).
- Et / ou on augmentera moins les pensions de retraite....

**C'est le cas actuellement : Bayrou veut combler le « trou » par 18 milliards d'économies.**

**Pendant que Bayrou veut combler un « trou », Macron (TF1) veut creuser un nouveau « trou » par de nouvelles exonérations de cotisations « patronales ». Pure provocation !**

**SCHEMA DU PROCESSUS :**

Valeur ajoutée (VA) : 1000				
1 Partage de la VA entre salaire et profit				
Salaire dit super brut: 600				Profit: 400
2 Partage du salaire entre salaire net et cotisation sociale				
Salaire dit net: 450		Cotisation sociale 150		Profit: 400
Le salaire reçu baisse de 150 qui financent la Sécu				
3 Vrai faux partage de la cotisation entre salariale et dite "patronale"				
Salaire dit net: 450		Cotisation salariale: 50	Cotisation dite "patronale": 100	Profit: 400
Division artificielle de la cotisation				
4 Exonération de cotisation sociale:				
Salaire dit net: 450		Cotisation salariale: 50	Cotisation "patronale" - exos: 50	Profit en+: 50 Profit: 400
50 d'exos -> profit +50, soit 450 au total				
5 Compensation cotisation "patronale" perdue				
La perte de cotisations due aux exonérations (réduction de la cotisation dite "patronale") est compensée par la CSG, la TVA, des taxes diverses ->				CSG, TVA, Taxes : 50

## Zoom : l'arnaque de la TVA « sociale »

C'est une revendication patronale, reprise par Macron. **Bizarrement les dirigeants patronaux se répandent à la télé pour expliquer que les salaires sont trop bas.** Pourtant rien ne les empêche d'augmenter les salaires, alors qu'ils s'y opposent sans cesse. Où est l'arnaque ?

- Il s'agit d'une **vague promesse** d'augmenter le salaire **net** en supprimant des cotisations « patronales ». Donc ce n'est pas une augmentation de salaire, puisqu'au mieux c'est une partie du salaire qui servirait à augmenter le salaire. **C'est une pure tromperie.**

- **Ce qui est certain c'est l'exonération de cotisation « patronale » dans le but d'augmenter les profits.** Chaque entreprise gère les salaires. Rien ne les oblige à augmenter le salaire net du montant de la réduction des cotisations « patronales ». **Si elles le faisaient elles ne gagneraient rien, donc elles ne le feront pas.**

- **En fait lors des NAO ils feront les augmentations prévues de toute façon** en prétendant que c'est grâce aux nouvelles exonérations, c'est pourquoi ils se déchainent !

- **La TVA – impôt injuste – fera augmenter les prix, et bien souvent au-delà de la stricte application du taux de TVA** (cf prix psychologiques : un prix de 29,95 € ne passera pas par exemple à 31, 42 €, mais à 34,95 €, sinon rapidement à 39,95 €). On l'a vu avec les restaurateurs.

- **Pour les retraités même pas de promesse de compenser par une augmentation du salaire net. Ils subiraient l'augmentation des prix. C'est un moyen de baisser leur pouvoir d'achat, qui peut s'ajouter à la désindexation de l'inflation.**

## TOUTES LEURS PISTES N'ONT QU'UN BUT : BAISSER LES SALAIRES POUR AUGMENTER LES PROFITS ET LES DIVIDENDES, DETRUIRE LA SECURITE SOCIALE.

(1) Le terme « richesse » s'applique à ce qui est produit, quoiqu'on pense sur son caractère utile socialement ou écologiquement. Fabriquer une bombe anti personnel, comme demandé par la Pologne, fait partie de la valeur ajoutée, comme les bombes qui écrasent Gaza.

(2) La production d'un jardin pour sa consommation personnelle ne compte pas dans la valeur ajoutée : pas d'échange monétaire.

(3) Un fonctionnaire participe à la création de valeur ajoutée et est comptabilisé comme tel. Seul son mode de rémunération, via l'impôt, est différent.

(4) La CSG a été créée par Michel Rocard en 1991. Elle est payée à 90 % par les salarié.es et retraité.es. Donc lorsqu'on supprime 50 de cotisations « patronales » et qu'elles sont remplacées par la CSG, l'entreprise gagne 50, le capital gagne au moins 45. Les salarié.es et retraité.es perdent au moins 45 (en réalité les ultra riches passent largement à travers, comme c'était le cas sur l'ISF).

## AVEZ-VOUS REMARQUÉ ?

La Confédération Syndicale Internationale (CSI) a publié son indice annuel des droits dans le monde faisant état d'une dégradation continue des droits des travailleurs et des syndicats, partout dans le monde ! Seuls sept pays dans le monde ont reçu le meilleur score attestant d'un respect effectif des droits fondamentaux des travailleurs avec « uniquement » des violations sporadiques. Les principales inquiétudes pour 2025 tiennent dans la dégradation de l'accès à la justice, du droit de réunion et du droit à la négociation collective. La France est épinglée cette année pour la dégradation du droit à la négociation collective, soulignant la problématique des référendums d'entreprise, ou encore dans l'accès à la justice, mettant en lumière le plafonnement des indemnités prud'homales pour licenciement injustifié.

## BRÈVES SOCIALES

**Laurent Wauquiez** : c'est l'homme qui a flambé 100 000 euros d'argent public pour un dîner dans un château. C'est aussi celui qui veut interdire les grèves pendant les vacances et les week-end prolongés. On est bien loin du Général de Gaulle qui payait ses factures d'électricité de ses appartements à l'Élysée ainsi que ses frais de téléphone et l'ensemble de ses dépenses personnelles. Wauquiez est un prétendant à la direction de LR... Le gaullisme n'existe plus ; on le savait déjà.

**Verrerie du Languedoc** : À Vergèze, la verrerie du groupe Owens-Illinois, sous-traitant de Perrier et qui travaille aux  $\frac{3}{4}$  pour cette usine située à côté, va fermer : 162 emplois sont menacés.

La verrerie de Gironcourt dans les Vosges va être « restructurée » annonce également le groupe Owens-Illinois. 26 licenciements sont prévus.

**Châteauroux équipementier auto** : Désagréable surprise pour les 500 salariés des entreprises Eurocast et Eurostyle Systems, deux sous-traitants automobiles basés à Châteauroux et au Poinçonnet dans l'Indre. Ils ont appris que le principal repreneur potentiel du groupe GMD s'était retiré. Alors que la signature de l'acte de cession devait avoir lieu le 23 avril, ce dernier ne s'est tout simplement pas présenté et n'a donné " aucune explication".

**LVMH se dit prêt à renforcer sa production aux Etats-Unis** en cas de droits de douane élevés. Sophie Binet, Secrétaire Générale de la Cgt, dénonce un manque de patriotisme. "Ça montre à quel point un certain nombre de multinationales considèrent qu'elles n'ont plus de nationalité. Elles n'ont plus aucune responsabilité d'un point de vue social et environnemental", dénonce-t-elle. La CGT réclame donc que l'Etat conditionne ses aides aux entreprises à des objectifs de relocalisation ou d'emplois.

**Plan social à OUTINORD** : SKENA, propriétaire d'Outinord, lui-même propriété du fonds d'investissement Equistone, vient d'annoncer la suppression de 120 emplois sur les 140 que compte le site.

Après 70 ans d'existence à Saint-Amand-les-Eaux et avec un savoir-faire en matière de banches (*coffrage ou panneau de coffrage utilisé pour la réalisation des murs en pisé ou en béton armé*), mondialement reconnu, c'est un véritable coup de massue pour les salariés comme pour la population. Et ceci alors que le groupe s'était engagé à préserver l'outil industriel lors de son rachat il y a seulement quatre ans et au moment où le problème du logement devient tragique en France et où la construction de logements est un impératif national.

**Total-Energie, LVMH, Sanofi** : le rachat d'actions, ça rapporte ! En 2023, les entreprises du CAC40 ont distribué à leur actionnaires 80,1 milliards € dont 23,7 sous forme de rachats d'actions. Le niveau le plus haut jamais enregistré depuis 19 ans. Sur le podium Total-Energies, LVMH et Sanofi.

**Les aides publiques aux entreprises paient leurs impôts** : C'est le journal « Le Monde », pourtant devenu un soutien du libéralisme, qui le révèle dans un débat.

Ainsi on apprend notamment que les entreprises

- perçoivent 186 milliards d'euros d'aides publiques (6,2% du PIB)
- et s'acquittent de 106 milliards d'euros d'impôts de production, soit 57% du montant des aides publiques perçues.

Joli tout de passe-passe qui fait que l'argent public paie les impôts des entreprises !

**Classement FORBES** : Il y a 20 ans il y avait 11 milliardaires français dans le classement Forbes. Aujourd'hui ils sont 88. A l'époque, réunis ils pesaient 80 milliards ; aujourd'hui ils en pèsent 570 ! Soit 7 fois plus en 20 ans ; le PIB français, lui a été multiplié par 2...

## COUP DE GUEULE

*A propos, (au nom de l'équité bien sûr -qui, chacun le sait, s'oppose à l'Égalité et au progrès social et s'apparente plus à la charité) de la mise sous conditions de ressource de prestations sociales, RéSo accueille ci-dessous 2 'coup de gueule »*

### La Cour des comptes veut la fin de la Sécu par Gilles Casanova

Le Conseil national de la Résistance qui a créé la Sécurité sociale a débattu de cette question et il est arrivé à la conclusion que si les plus aisés bénéficiaient moins des systèmes sociaux alors, comme ce sont eux qui ont le plus de poids dans la société, ces systèmes sociaux s'arrêteraient assez vite. On comprend très bien que quelqu'un qui va payer beaucoup plus cher pour la Sécurité sociale car il a des revenus plus élevés et qui va toucher beaucoup moins de remboursements, va très vite choisir un dispositif privé comme l'Union européenne lui en donne le droit. Aujourd'hui en dehors de Raphaël Glucksman qui a fait campagne pour cela, personne ne le fait mais si des centaines de milliers de gens aisés décident de s'assurer dans une compagnie privée au Luxembourg, alors la chose sera différente.

C'est ce que veut la Cour des Comptes, sous un air "progressiste", c'est la fin de la Sécurité sociale universelle, en faveur d'un dispositif de charité à l'anglo-saxonne et Blackrock pour la population plus rentable.

### L'équité détruirait toute idée égalitaire par Denis Collin

Ainsi la Cour des comptes propose-t-elle de conditionner les remboursements de l'assurance maladie aux revenus du bénéficiaire. Sur ce sujet j'avais écrit en 2001 (dans 'Morale et justice sociale') : "On objectera qu'il est difficile de ne pas admettre l'existence de droits différenciés dans le domaine social. Par exemple, tout le monde trouve juste que les bourses soient réservées aux élèves pauvres et non aux élèves issus de familles plus favorisées. Suivant la même logique, il a semblé naturel de mettre toutes les prestations familiales sous condition de ressources, par exemple, réserver les allocations familiales aux familles les moins favorisées, tout comme les allocations pour le logement sont réservées à ceux qui, sans cela, ne pourraient se loger décentement. Ajoutons que les distributions en apparence égalitaires ne le sont guère. Ainsi l'enseignement supérieur est quasi gratuit pour tous. Mais comme les enfants des classes défavorisées accèdent moins souvent à l'enseignement supérieur que ceux des cadres, enseignants et professions libérales. Par conséquent l'enseignement gratuit est un cadeau fait aux plus riches... Tous ces arguments ont été abondamment développés par tous les critiques de la « machine égalitaire ». Or, ces évidences sont des plus trompeuses. Nos principes de justice distributive sont loin d'avoir la clarté de ceux d'Aristote. Si les honneurs, les récompenses et les emplois publics obéissent au principe aristotélicien de proportionnalité au mérite – sachant, comme cela a été dit plus haut, que généralement on ne s'entend guère sur ce qu'est le mérite – certaines prestations sont distribuées selon le principe d'égalité arithmétique (c'est le cas des allocations familiales en France ou de l'accès à l'enseignement public) et d'autres le sont sur le principe « à chacun selon ses besoins » (dans le domaine de la santé par exemple ou encore le régime des bourses).

L'équité recommanderait sans doute qu'on uniformise ces principes et que les aides aillent seulement à ceux qui en ont réellement besoin. Or, contrairement à ce qu'on pourrait croire, un tel principe détruirait plus radicalement encore toute idée égalitaire. Si l'accès à l'école était soumis à condition de ressources, suivant le principe, proposé par Alain Madelin et repris à droite et à gauche, du « chèque éducation » permettant de faire payer à chacun selon ses moyens, on s'engagerait inéluctablement dans la voie de la privatisation de tout le système d'enseignement, privatisation qui ne pourrait qu'exacerber les inégalités face à l'enseignement. En outre, les plus favorisés, ne participant plus en rien à la redistribution étatique de la richesse sociale, se sentiraient alors fondés à refuser toute idée d'un bien commun. La « révolte des élites » est le complément inévitable de ces politiques différentialistes en matière de justice sociale."

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de Résistance Sociale, association loi 1901 :

Siège social : 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

Site Internet : [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)

Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :

**Marinette BACHE**